

SAINTE-FOY



PETANQUE

Sainte Foy les Lyon, le 12 octobre 2016

ASSOCIATION 11180
FFPJP – 2129 –
Agr Jeunesse et Sport : 69.11.1459

Objet : Compte Rendu de la réunion de bureau du 10 octobre 2016

Membres Présents: Manuel BIECO, Jean-Louis GRAND, Yvan MURAT, Murielle ANDRE, Alain BERNIER, André NOUET, Yves MORANT, Henri SANVISEN (président d'honneur)

Absente excusée : Cathy CHANDANSON

Absent : Jean-Pierre BOLDRINI

✓ **Approbation du compte rendu précédent**

- Le Cr précédent est approuvé.

✓ **Informations générales**

- Nouvelles règles des mutations pour 2016-2017
 - Prix des mutations internes à un comité : 30 euros
 - Prix des mutations externes : 50 euros
- Le prix des licences féminines, sénior, vétérans délivrées par le comité passe à 35 euros en 2017. Le prix des licences augmentera donc au niveau du club.

✓ **Bilan des manifestations récentes**

- Réussite des dix ans de pétanque en fête.
- L'organisation du pré-qualificatif championnat doublette vétérans a été appréciée par le comité.
- Le Mêlée-démêlée du 16 septembre a été une réussite !
 - De nouvelles soirées pourraient être organisées pendant l'hiver, tartiflette, choucroute, Etc.

✓ **Championnat des clubs seniors**

- L'équipe sénior a perdu en demi-finale. Bravo pour ce bon résultat. L'équipe montera en deuxième division l'année prochaine.

✓ **Concours 2017**

- Un GPV attribué le 4 mai 2017.

- Pas de date pour un GPMIXTE. Manu verra avec le comité s'il est possible d'avoir un GPMIXTE le dimanche
- A la demande du comité, Ste FOY organisera le 13 mai le tripléte promotion et le championnat de tir (la journée du samedi) à la place du pré-qualificatif tripléte senior.
 - Ste Foy inverse avec Irigny mais Manu insistera auprès du comité pour récupérer le tripléte sénior en 2018.
- ✓ **Soirée du club**
 - Une nouvelle date est fixée au 19 novembre. Manu fera la réservation à Chaponost.
 - Nous recherchons un DJ pour animer la soirée, si quelqu'un est intéressé ou connaît un DJ pas trop cher, merci de contacter un membre du bureau !
- ✓ **Soirée OMS le 16 décembre**
 - Ste FOY Pétanque dispose de 6 invitations en plus de celle attribuée au président.
- ✓ **Assemblée générale le 18 novembre 2016**
 - Manu réservera la salle des secouristes
 - L'AG du club sera précédée d'une AG extraordinaire afin de valider les nouveaux statuts : A la demande de la fédération, la durée du mandat du bureau des clubs passe à 4 ans dès 2016 comme pour les comités départementaux et pour la fédération. Le bureau devra donc démissionner et se représenter : une nouvelle élection sera organisée.
 - Les convocations sont à envoyer d'ici la fin du mois d'octobre (Alain).
 - A préparer :
 - Rapport moral : Manu
 - Rapport financier : Cathy
 - Résultats sportifs : Jean-Louis
 - Résolution et politique du club : Alain
 - Pétanque en fête (Manu)
 - Ecole de pétanque (André ?)

✓ **Récompenses**

- Des récompenses seront attribuées comme chaque année en fonction du classement par point et des résultats aux championnats !

Pour le Bureau,

Alain BERNIER, Secrétaire du club

